



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 73 59 92 32

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 898 - 6 décembre 2017

Elections professionnelles du 6 décembre 2018

Le jeudi **6 décembre 2018** se tiendront des **élections professionnelles** dans l'ensemble de la **fonction publique**.

Au niveau de l'**Eurométropole de Strasbourg** seront **élus-es les représentants-tes du personnel** :

- au comité technique,
- aux trois commissions administratives paritaires (catégories A, B et C),
- aux trois commissions consultatives paritaires (catégories A, B et C).

Pour les commissions consultatives paritaires, concernant les agents-es contractuels-elles, il s'agira d'une première.

Les représentants-es du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) seront également renouvelés-ées. Mais, il n'y aura pas d'élection. Les représentants-es du personnel seront désignés-ées par les organisations syndicales, sur la base des résultats à l'élection des représentants-es du personnel au comité technique.

Police municipale : Marché de Noël

L'Intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FO-**UNSA** a été reçue en urgence le **27 novembre 2017** par le Premier Adjoint au Maire et l'administration, par rapport aux **problèmes d'organisation du travail des policiers municipaux** à l'occasion du **Marché de Noël**.

Le **30 novembre 2017**, certaines **améliorations** ont été annoncées, notamment au niveau des **conditions de travail**.

La durée des services en statique sur les 4 points de contrôle assurés par la police municipale a ainsi été réduite de manière sensible.

Nous attendons des réponses sur d'autres points en instance (*chèques-vacances, perte de traitement en cas d'accident de travail,*).

Externalisation de l'entretien dans les écoles

La **phase 5** de l'**externalisation** de l'**entretien dans les écoles** a été lancée.

A compter du **1er juillet 2018**, le **nettoyage** des **locaux** sera assuré par une **entreprise** dans les **écoles** suivantes :

- écoles maternelle et élémentaire du Gliesberg,
- école maternelle de la Meinau,
- écoles maternelle et élémentaire de la Musau.

A compter du **1er janvier 2019**, seront concernées les **écoles** suivantes :

- école maternelle Oberlin,
- écoles maternelle et élémentaire de la Ziegelau.

La mise en place de cette organisation impliquera le **redéploiement de 16 agents d'entretien à plein temps** et **1 agent d'entretien** pour la **moitié** de son temps de travail, soit 16,5 équivalents temps plein (ETP).

Du fait que parmi ces agents l'on dénombre 1 future retraitée, 2 inaptes et 2 absences de longue durée, **12 agents** seront réellement concernés par une **mobilité** vers une **autre école**.

En plus, **2 AE/AR** (agent d'Entretien/agent de Restauration) resteront sur leur école pour leur fonction de restauration et seront redéployées vers une autre école pour leur fonction d'entretien.

A compter du **1er janvier 2019**, le **nettoyage** de **43** des **112 écoles** actuelles (38 %) sera **externalisé**.

Avez-vous droit à la GIPA ?

L'**UNSA** Fonction Publique a mis en ligne un simulateur de calcul de la **GIPA**.

En raison de la faible inflation et des reclassements pendant la période de référence, il ne devrait pas y avoir beaucoup de bénéficiaires.

**Calculateur
GIPA 2017**